

# SUÈVRES

décembre 2019 - n°20

Journal trimestriel  
information municipale

*Magazine*

A photograph showing two men in a stream. One man, wearing a grey sweater and blue trousers, stands on the bank with his hands on his hips. The other man, wearing a white jacket and glasses, is wading in the water, holding a long wooden pole with a metal bucket attached to its end. The background is a dense forest with tall reeds.

## Quelques-uns des mystères de Suèvres

**Élections municipales**  
**Recensement de la population**  
**Rénovation de la villa Bonneau**

# SUÈVRES

## Infos générales

### Bon à savoir

Le géoportail de l'urbanisme permet à chaque citoyen de localiser son terrain, de faire apparaître le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent, de consulter et d'imprimer les documents d'urbanisme (données géographiques et règlements de la commune), d'afficher en superposition des informations (prescriptions, fond cadastral, photos aériennes), de créer et diffuser sa propre carte, de connaître les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation de son terrain.

Adresse : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

### Travaux

- La première phase de rénovation de la voirie et d'enfouissement des réseaux aux Grivettes est terminée. Deux autres phases sont prévues qui devraient permettre de rejoindre Laloin.
- Rue des Châteliers, c'est un prolongement du réseau d'assainissement qui s'est déroulé en octobre.

### Cabinet infirmier

Ouverture le 2 janvier d'un cabinet infirmier occupé par Mme Céline Tremblin à la Maison de santé, 33 rue Lucien Mignat. Les horaires seront communiqués et affichés.

### Aménagement de la Tronne de Mer

Au cours de l'été, la Tronne de Mer a été aménagée dans la partie amont du moulin de Ruabourg au lieu-dit le Petit Domino par la société A4 Nature missionnée par la communauté de communes dont c'est désormais la compétence. Le moulin ayant perdu son droit d'eau, l'ancien barrage a été détruit et le lit de la rivière élargi par des banquettes de pierres ou de graviers. En accélérant le courant, on espère empêcher l'envasement et rétablir la continuité écologique de la rivière.

*Aménagement de la Tronne au Petit Domino.*

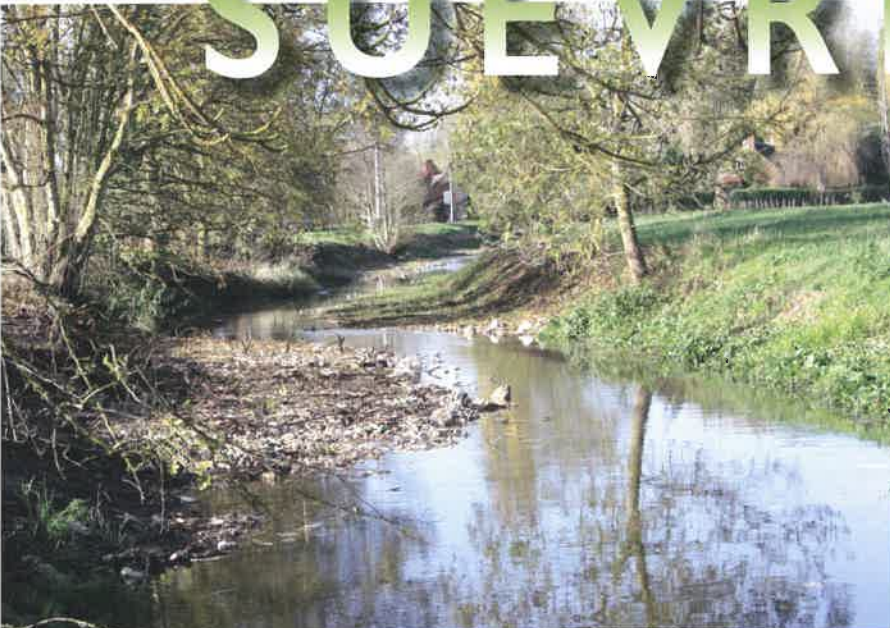
nement de neuf tombes. La première d'entre elles à gauche est en réalité un monument en l'honneur des morts de la guerre de 1870 avec trois noms gravés. Les autres sont des tombes de soldats morts au cours de la guerre de 1914-1918. L'emplacement était dans un grave état de délabrement et c'est grâce à la municipalité, aux anciens combattants (Fnaca et UCDS) et à l'association du Souvenir français, qu'il a pu être restauré.

### Dons pour Inass

L'équipe municipale remercie vivement tous les donateurs pour leurs gestes envers Inass, « La petite martyre de l'autoroute A10 ». Les dons ont été utilisés pour la sépulture et serviront à son entretien et à son fleurissement.

### Déchetterie

Nouveaux horaires de la déchetterie de Suèvres à compter du 1er novembre 2019 : lundi matin de 9 h à 12 h et samedi matin de 9 h à 12 h. Patrice Chabault travaille depuis 9 ans à la déchetterie. Souriant, calme, accueillant, il est toujours prêt à aider les uns et les autres.



Inauguration du Carré du souvenir le 11 novembre.

### Carré du souvenir

À l'occasion de la commémoration de la victoire de 1918, les travaux de rénovation du Carré du souvenir ont été inaugurés. Il s'agit d'un endroit bien particulier du cimetière de la Prasle, un lieu de mémoire situé juste derrière le monument aux morts avec un ali-



**Ville de Suèvres**

### Mairie de Suèvres

Place de la mairie, 41500 Suèvres

Tél : 02.54.87.80.24.

Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : [mairiedesuevres@wanadoo.fr](mailto:mairiedesuevres@wanadoo.fr)

site : [mairie.suevres.com](http://mairie.suevres.com)

# SUÈVRES

Editorial

Joyeuses fêtes,  
bonne année 2020

Cérémonie des vœux  
vendredi 10 janvier  
18 h 30 à la MDA



Le maire Philippe Lamoureux, le 11 novembre dernier.

Mes chers concitoyens

Ce magazine sera le dernier de la mandature qui se terminera dans trois mois, le 22 mars 2020. Une nouvelle équipe municipale sera élue à laquelle il reviendra de décider d'un projet pour la commune et de choisir ses supports de communication.

Vous l'aurez compris, je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat. La mission que vous m'avez confiée, il y a 6 ans déjà, en mars 2014, a été d'une grande richesse. Complexe et difficile, elle a cependant été enthousiasmante pour mon équipe et moi-même. Nous avons tout fait pour satisfaire aux souhaits des habitants et aux projets communaux malgré des difficultés liées aux nouvelles règles imposées par l'État, aux regroupements en communautés de communes, à la nécessité d'adhérer à de multiples organisations territoriales, aux baisses générales des recettes municipales, aux exigences des uns et des autres. Rien n'a été simple, mais je peux vous l'assurer, nous avons travaillé pour le bien de tous avec une générosité sans faille. Impossible pour moi de dresser un bilan de notre action, l'obligation de réserve s'imposant désormais jusqu'aux élections.

Permettez-moi cependant de remercier chaleureusement toute l'équipe municipale qui s'est investie au mieux dans les nombreux dossiers en cours, et particulièrement Jean-Robert Houdin, premier adjoint, qui a assuré l'intérim avec compétence et dévouement quand j'ai dû me retirer un temps pour de sérieuses raisons de santé. Merci également aux personnels municipaux et à tous ceux qui travaillent sur la commune et dépendent désormais de la CCBVL. Merci enfin aux Sodobriens, aux amis, et à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien dans les moments difficiles.

Ce dernier numéro reprend le titre du livre d'Eugène Sue « *Les mystères de Paris* » paru en 1843 : quatre pages sont consacrées aux mystères de Suèvres, sujet qui en aurait demandé davantage tellement ils sont nombreux. Il annonce également deux rendez-vous importants : celui du recensement de la population en janvier-février et celui des élections municipales au mois de mars. Il s'agit de deux obligations citoyennes auxquelles je vous invite à participer nombreux.

La cérémonie des vœux, vendredi 10 janvier à 18 h 30 à la MDA, sera l'occasion pour moi de vous remercier chaleureusement pour votre aide et votre compréhension et de souhaiter pleine réussite à la future équipe municipale.

Philippe Lamoureux

PS. J'allais oublier de remercier toute l'équipe du Magazine qui a travaillé sous la houlette de Monique Zéphirin. Un merci tout particulier à Bernard Fauquembergue qui nous a aidés en vrai journaliste.

## En couverture



Le géologue Claude Le Doussal a chaussé les bottes pour prélever un échantillon de sable dans la source bouillonnante de la ferme de Rozay. Le propriétaire des lieux, Michel Rodolle, observe la scène.

Quel est donc le mystère de ce bouillonnement de sable blanc, phénomène que l'on retrouve dans plusieurs endroits à Suèvres : au Clos Mulon, aux Yvonniers, à Diziers par exemple ? À noter que Claude Le Doussal sera l'invité du relais du Tourisme vendredi 24 janvier pour une conférence sur le sujet.

SUÈVRES  
Journal trimestriel  
Information municipale Magazine

Directeur de publication, Philippe Lamoureux. Comité de rédaction : Monique Zéphirin, Jean-Yves Lesimple, Florence Boisset, Suzanne Breton, Roger-Pierre Ferreira, Maryse Prêts.

Rédaction et photos : Bernard Fauquembergue (sauf mention contraire).

Maquette et mise en page Patricia Perrard. Impression Idem 41, Blois.

Tirage 850 exemplaires.

# SUÈVRES

## Le recensement



**Le recensement de la population aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février. Une coordonnatrice et quatre agents recenseurs ont été recrutés par la municipalité pour procéder aux formalités.**

*L'équipe des agents recenseurs. Assise au centre, Maryse Prêts, coordonnatrice. À gauche Brigitte Boisset. À droite Annie Houdin. Debout à gauche Jean Gimenez, debout à droite Frédéric Lehaie.*

### Objectifs

- Un recensement a lieu tous les cinq ans pour les communes de moins de 10.000 habitants : c'est le cas de Suèvres. Pour les communes de plus de 10.000 habitants, il a lieu tous les ans sur un échantillon de 8 % de la population. La réponse au questionnaire est une obligation et un acte civique.
- Le recensement permet de connaître la population du pays et celle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes et ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs : écoles, maisons de retraite, hôpitaux, tribunaux, programmes de rénovation, transports...

### Procédure

- Les agents recenseurs se présenteront au domicile des habitants munis d'une carte tricolore. Ils leur indiqueront la marche à suivre, leur conseilleront de remplir le questionnaire du recensement par internet et leur remettront une notice avec les codes personnels de connexion au site *le-recensement-et-moi.fr*.
- Pour les personnes qui ne peuvent pas répondre par internet, elles pour-

ront utiliser les documents papier que les agents recenseurs leur remettront, autant de questionnaires que d'habitants dans le logement. Un rendez-vous sera pris pour la récupération de ces questionnaires.

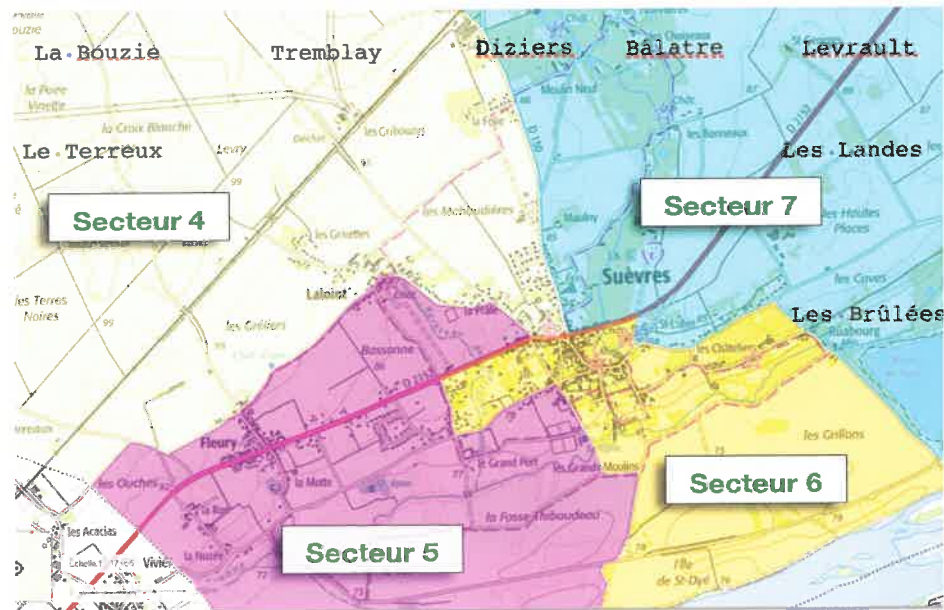
### Sécurité

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Cnil. Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle.

Le nom et l'adresse de chacun ne sont ni enregistrés, ni conservés. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. ■

*Chaque agent recenseur a en charge un secteur précis : Brigitte Boisset le secteur 4, Frédéric Lehaie le secteur 5, Annie Houdin le secteur 6, Jean Gimenez le secteur 7.*

*La numérotation de 4 à 7 s'explique par une sectorisation décidée par l'Insee, plus large que la seule commune de Suèvres.*



# Élections municipales

# SUÈVRES



Dépouillement lors des élections régionales de 2015.

**Les élections municipales sont fixées au dimanche 15 mars pour le premier tour et au dimanche 22 mars pour l'éventuel second tour. Il s'agit d'élire pour 6 ans les 19 nouveaux conseillers municipaux qui choisiront en leur sein le nouveau maire lors de la première réunion du conseil municipal.**

## Bureaux de vote

Deux bureaux de vote seront installés au centre de loisirs (ancienne école maternelle). Ils seront ouverts sans interruption de 8 h à 18 h (*sous réserve de modifications*). Les électeurs doivent présenter une pièce d'identité obligatoire. La carte d'électeur est fortement conseillée.

## Conditions de vote

Il faut avoir 18 ans au moins pour pouvoir voter, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne. Il faut, par ailleurs, être inscrit sur les listes électorales : date limite pour les non-inscrits, vendredi 7 février. Les formalités d'inscription sur les listes

peuvent être remplies à la mairie (prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile), ou sur internet (*service-public.fr*). En cas d'impossibilité de déplacement, il est possible de voter par procuration (voir la mairie ou *service-public.fr*).

## Listes

- Il s'agit d'un scrutin de liste : on vote pour une liste entière, sans rature, ajout ou modification de l'ordre de présentation. Une dose de proportionnelle est insérée dans le scrutin pour permettre la représentation des listes minoritaires.
- Les listes sont composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme-un homme ou inversement. À Suèvres,

les listes doivent comporter 19 noms au moins, 21 au plus, les deux noms supplémentaires permettant de remplacer un conseiller défaillant en cours de mandat.

## Scrutin (Communes de plus de 1.000 habitants comme Suèvres)

- Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Dans ce cas, il n'y a pas de second tour.
- Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a second tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.
- Les votes blancs seront comptabilisés lors des municipales 2020 mais non pris en compte dans les suffrages exprimés. ■

Élections présidentielles en 2017 : Émilie, future électrice, s'amuse à faire semblant.



# SUÈVRES

## Au conseil municipal

### Résumé sélectif des trois derniers conseils.

(Manque le conseil de décembre, hors délai d'impression du Magazine)

### Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie.

*Réfection de la voirie rue des Grivettes, automne 2019.*

#### Séance du jeudi 5 septembre Dons pour la petite martyre de l'A 10

- Le conseil décide à l'unanimité d'accepter les dons qui ont été adressés à la mairie pour Inass, la petite martyre de l'autoroute A10, afin de participer à l'entretien et au fleurissement de sa tombe (valeur totale à la date du conseil : 150 €).
- Un accord est voté avec le Sidelc pour la première phase de l'effacement des réseaux électriques dans le hameau des Grivettes pour 80 % du coût total, soit 78.000 € HT environ. Le reste, 20.000 € HT, est à la charge de la commune. Celle-ci devra faire face, par ailleurs, à la rénovation de l'éclairage public pour 72.000 € TTC environ, et à l'enfouissement des réseaux Orange pour 63.000 € TTC.
- Il est rappelé le programme annuel de réhabilitation de l'éclairage public qui concerne cette année la rue Desjoyeaux, la rue du Château d'eau et la rue du 19 mars. La société Eiffage, moins disante, a été retenue pour un montant de 13.244 €.

#### Séance du jeudi 10 octobre Le cabinet infirmier cherche ses marques

- Les élus tentent d'analyser les raisons du manque de fréquentation du cabinet infirmier situé à la MSP. Pour éviter la fermeture, des discussions sont engagées avec les infirmières pour modifier les horaires d'ouverture. La proposition de réviser à la baisse le loyer du cabinet est rejetée par 8 voix contre, 7 voix pour, et une abstention.
- Le conseil est informé de la démission pour raisons personnelles de Sylvie Robineau, adjointe en charges des finances. Après lui avoir rendu hommage, le maire propose que ses fonctions soient assurées par Raphaël Pilleboue et Frédérique Dejente. Accord du conseil.
- Il est décidé de solliciter la Dotation départementale de solidarité rurale pour la réfection des vestiaires du



*Les vestiaires du foot ont bien besoin d'être rénovés.*

football. La DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux, subvention d'État, a été sollicitée. Montant estimé des travaux : 210.000 € HT.

#### Séance du jeudi 7 novembre Accord pour le dispositif « Participation citoyenne »

- Le conseil décide d'adhérer au dispositif national « Participation citoyenne », qui vise à lutter contre la délinquance et notamment contre les vols en faisant participer la population à la sécurité de la commune. Ce dispositif est encadré par la gendarmerie. Une réunion publique d'information sera organisée.
- Il est fait état de plusieurs réunions préparatoires à la définition d'un pacte financier intercommunal destiné à faire face solidairement à la situation financière difficile de la CCBVL. Plusieurs conseillers municipaux qui participent à ces réunions témoignent de la lourdeur et de la complexité de ce travail.
- Le développement du centre de balnéothérapie « Les Therméo » situé rue du Bas-Fontain, amène le conseil à réunir la commission « Travaux » pour savoir comment améliorer la circulation ■

*La rue du Bas-fontain va faire l'objet d'une étude pour améliorer la circulation.*



# SUÈVRES

## Les mystères de la villa Bonneau

**Cet élégant manoir a alimenté tous les phantasmes : son allure, son emplacement, son histoire !**



Eugène Treignier dans les années 1910.

### La construction

Il a été édifié entre 1889 et 1892 par Eugène Treignier sur l'emplacement d'une maison plus ancienne aujourd'hui disparue. Avec ses façades en briques et pierres blanches joliment appareillées, ses fenêtres à meneaux, ses tourelles et ses balcons sculptés, il est typique du

*Le bureau octogonal d'Eugène Treignier (avec sa verrière zénithale) artistiquement réaménagé en salon par les nouveaux propriétaires.*



style troubadour, en vogue à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, qui revisite les éléments architecturaux du Moyen-Âge et de la Renaissance. Il s'intègre dans un cadre superbe au bord de la Tronne de Diziers, dans un parc de 5 hectares avec des arbres centenaires, des bras de rivière, des ponts, une petite pièce d'eau, des alignements de buis.

Ce vallon des brumes, mystérieux à souhait, souligne harmonieusement le bâtiment, ses dépendances et son petit pigeonnier rond. Dans les caves, on a découvert une plaque au nom de Charles Pinsard, architecte et archéologue, à qui l'on attribue la maison de Jules Verne à Amiens. Tout laisse à penser qu'il serait le maître d'œuvre de la villa et qu'il aurait sollicité les forges d'Haumont-sur-Sambre, sous-traitantes de Gustave Eiffel, pour réaliser les poutres métalliques, marquées à leur nom, qui soutiennent l'ouvrage.

### Eugène Treignier

Pourquoi ce bourgeois aisé, entrepreneur de travaux publics à Paris, homme politique important, radical-socialiste, farouche anticlérical, progressiste engagé, arrive-t-il à Suèvres en 1893 ? Mystère ! Vraisemblablement un parachutage politique pour conquérir le Loir-et-Cher. Toujours est-il qu'il y parvient habilement. Il est élu président du parti radical du département en 1895, maire de Suèvres en 1900, député du Loir-et-Cher à partir de 1906, président du département en 1910. Cultivé et déterminé, il fait construire sa villa Bonneau avec goût, ainsi que la nouvelle mairie de Suèvres, malgré de fortes oppositions. Très investi à l'Assemblée nationale, il fut membre de différentes commissions. Incorporé comme sous-lieutenant pendant la guerre de 1914-1918, la maladie l'éloigne du Parlement. Il succombe le 12 septembre 1919 à Suèvres à l'âge de 66 ans. Officier de l'instruction publique, chevalier du Mérite agricole, officier de la Légion d'honneur, il est inhumé à Crozant dans la Creuse, près de ses descendants qui conservent un beau portrait de lui dans leur maison familiale.

### L'époque moderne

La villa fit ensuite l'objet de différents phantasmes : rendez-vous de ballets bleus pendant l'Occupation, habitation de la



La très belle villa Bonneau réhabilitée.

même Moineau pendant les années 1950, lieu secret pour le FLN pendant la guerre d'Algérie. Tout cela est faux.

Il reste l'élevage incroyable des castors par la famille Kistner entre 1955 et 1960 qui est totalement vérifié.

Aujourd'hui, la villa appartient à Samuel le Paire et Mathias Chivot qui ont engagé un remarquable travail de réhabilitation de la maison et du parc. Ils en ont découvert plusieurs aspects mystérieux : entre autres le positionnement de la villa selon les quatre points cardinaux et les dimensions du bureau octogonal du 2<sup>e</sup> étage dont chaque largeur des pans de mur se termine par le chiffre 4 ! Y'aurait-il un rapport avec la franc-maçonnerie dont était membre Eugène Treignier ?

Dernièrement, ils ont accueilli Joy Chung, une amie taïwanaise, écrivain, traducteur, marchand d'art. Diplômée d'une maîtrise de philosophie, elle a écrit une dizaine de romans et travaillé dans le monde de l'art. Séduite par la villa Bonneau, elle annonce la parution dans un an d'un roman ésotérique, mélancolique et mystérieux, avec une héroïne amoureuse de ce site atypique. ■

Joy Chung, dans le bureau d'Eugène Treignier.



# SUÈVRES

## Le secret des eaux

**Suèvres est un pays de rivières : on en compte six et d'innombrables sources qui gardent encore une part de mystère.**

### De l'eau sous l'ancienne abbaye mérovingienne

- Il existe, par ailleurs, des rivières souterraines. Grâce à six ou sept puits en ligne, on peut suivre celle de la rue des Châteliers jusqu'au n° 10 bis où elle se perd dans l'étrange niche d'un mystérieux souterrain annulaire répertorié par deux spécialistes, les frères Triolet.
- Il y en a vraisemblablement une sous l'ancienne abbaye Saint-Marie-de-Suèvres-sur-Loire, derrière l'église

Source des Eaux-bleues près du chemin des Sablonnards.

### Le val de Diziers

C'est un patrimoine naturel extraordinaire : c'est là que l'on compte le plus de sources. Certaines sont bien connues, d'autres invisibles et secrètes. La première source de la Tronne de Diziers a été maçonnée et sans charme. Elle se trouve près du pont de chemin de fer en descendant vers le centre du hameau. Les suivantes en aval, une dizaine au total sur 200 m à peine, sortent des jardins privés : toutes magnifiques avec une eau parfaitement limpide. Le petit ruisseau arrive alors rue du Colombier avec son lavoir, son abreuvoir et le grand pigeonnier seigneurial. Il passe ensuite dans le parc du château dont il alimente les douves. À partir de là, c'est une zone plate et humide avec plusieurs sources : celle de la Saint-Glin-Glin, des Yvonniers, du Clos Mulon, de la Beloue, du Mou-

lin-Neuf, de Bonneau, de la Bardière, des Eaux bleues, de Rozay. Canalisée autrefois pour les moulins, la rivière se perd aujourd'hui dans un véritable marécage autour du moulin de Crotteaux pour ressortir vers le château des Forges, les moulins de Rochechouard, de Gastines et les Grands-Moulins.

### Exsurgences et sources artésiennes

Certaines de ces sources sont superbes comme celle des Eaux-Bleues, ou spectaculaires comme celles du Moulin-Neuf ou de la ferme de Rosay avec leurs bouillonnements de sables blancs. Au sous-sol de l'hôtel de la Providence une source sort d'un puits profond dont il faut évacuer les eaux trois à quatre fois par jour. Il s'agit en fait d'émergences ou d'exsurgences de la nappe phréatique provoquées par le creusement progressif de la vallée de la Tronne dans le plateau beauceron lors de la dernière glaciation entre - 100.000 et - 12.000 ans. Quand il y a bouillonnement, comme à Rosay par exemple, ou au Moulin Neuf, on parle de source artésienne. De même, le gouffre de l'hôtel de la Providence est un puits artésien.

*Claude Le Doussal dans les sables de la source de Rosay. Il tiendra une conférence vendredi 24 janvier lors de l'AG du Relais du Tourisme.*



2016 : sondage de la voûte de l'ancienne abbaye Sainte-Marie-de-Suèvres-sur-Loire.

Saint-Christophe, si l'on en juge par la réaction de Florence Lemichez, énergéticienne et géobiologiste, quand elle a pénétré pour la première fois sous la voûte mérovingienne : « Il y a de l'eau partout ici. Ouvrez les portes s'il vous plaît. L'endroit est très chargé, trop lourd pour moi », a-t-elle déclaré en ajoutant que le lieu remontait à l'an 696 sans que personne ne lui ait jamais parlé de cette fameuse charte de 696 concernant l'ancienne abbaye bénédictine de Suèvres. Cette abbaye Saint-Marie, dont il ne reste que deux salles voutées (cuisine de l'ancienne cantine), mériterait plusieurs pages pour en dévoiler tous les mystères. ■





# SUÈVRES

## Mystères autour de 3 personnages étrangement liés

**Quels rapports y'a-t-il entre Suèvres, le poète Agrippa d'Aubigné, l'épouse secrète de Louis XIV Françoise de Maintenon, et la quiétiste Jeanne Guyon ?**

### Agrippa d'Aubigné

Lorsque Guy Trivaudey a acheté la maison des Guillemers au hameau des Landes, les anciens propriétaires lui ont laissé la copie d'un manuscrit daté de 1573, un acte notarié concernant un bail à fermage signé d'Agrippa d'Aubigné et de ses bailleurs. Redoutable baroudeur pendant les guerres de religion, farouche protestant, ami d'Henri de Navarre, futur Henri IV, d'Aubigné sauve la ville de Mer du massacre des protestants avec ses compagnons d'armes et s'engage dans de multiples combats. En 1577, entre deux batailles, gravement blessé, il revient aux *Landes-Guinemers* (ancienne orthographe), s'éprend de Diane Salviati, sa voisine du château de Talcy, dont il chante la beauté dans ses poèmes. Comme lui, 30 ans auparavant, Ronsard, était tombé amoureux de Cassandre Salviati, la tante de Diane, et l'invitait à profiter du moment : « *Mignonne allons voir si la rose qui ce matin avait éclos sa robe de pourpre au soleil...* ». Très affecté par sa rupture avec Diane, Agrippa se marie avec Suzanne de Lezay en 1583 dont il aura un fils, Constant, père de Françoise d'Aubigné, future marquise de Maintenon.

### Madame de Maintenon

Françoise d'Aubigné, petite fille d'Agrippa d'Aubigné, est née en 1635 dans une prison où étaient enfermés ses parents suite à l'as-

Mme de Maintenon par Pierre Mignard, 1694.



sassinat par son père de sa première femme. Sa vie est un véritable roman : petite enfance à la Martinique, échec de son père gouverneur de Marie-Galante, retour misérable à La Rochelle à l'âge de dix ans. Placée dans un couvent catholique, elle est mariée à 16 ans à Paul Scarron de 25 ans son aîné, poète burlesque gravement handicapé (immobilisé dans un « *cul-de-jatte* ») qui lui ouvre les milieux littéraires mais meurt couvert de dettes. Surnommée « *La belle indienne* », elle tisse un réseau de relations qui lui permettent de rencontrer la noblesse influente. Elle rencontre la favorite, Mme de Montespan, et se voit confier la gouvernance des enfants adultérins de Louis XIV. Elle devient, elle aussi, la maîtresse du Roi et supplante la Montespan. Gratifiée du titre de marquise de Maintenon, elle prend un ascendant grandissant sur le monarque et se marie secrètement avec lui en 1683. Elle installe sur la cour une ère de dévotion et d'austérité et fonde en 1686 le pensionnat Saint-Louis à Saint-Cyr pour les jeunes filles nobles qui sont éduquées par des dames pieuses parmi lesquelles Madame Guyon.

### Madame Guyon

À 15 ans, Jeanne Bouvier de la Motte est mariée en 1663 à un homme riche qui en a 38, Jacques Guyon de Guercheville du château de Diziers à Suèvres. Veuve à 28 ans, à la tête d'une fortune confortable, elle décide de se consacrer à la religion. Sa vie est exemplaire, elle propage une conception de l'amour de Dieu, passif et total, en dehors des rites : c'est le *quiétisme* ou la doctrine du *pur amour*. Elle multiplie les conférences, écrit des livres, travaille au pensionnat de Saint-Cyr. Elle est bientôt accusée d'hérésie. Abandonnée de Mme de Maintenon et du grand Fénelon qui l'ont soutenue un temps, elle est emprisonnée plusieurs fois. Après un séjour de 5 ans à La Bastille, elle est assignée à résidence chez son fils à Diziers puis à Blois où elle meurt en 1717. À la Révolution, sa tombe est profanée, tout comme celle de Mme de Maintenon à Paris-Saint-Cyr. On ne sait pas comment son crâne, recueilli par un anonyme, a été conservé à Orléans pour se retrouver aujourd'hui dans une urne en bois dans la crypte de la chapelle funéraire des Guercheville au cimetière de Suèvres. ■



Guy Trivaudey avec la copie du manuscrit de 1573.

Derrière lui, l'actuelle maison des Guillemers édifée sur les vestiges de la maison historique dont on ne sait rien.

Dans la propriété on voit des fossés impressionnants (100 m de long sur 5 m de large pour le plus grand) qui collectent les eaux pluviales de champs voisins. Ils avaient vraisemblablement une autre utilité jadis : pourquoi pas des fossés de défense ? C'est encore un mystère !



Jeanne Bouvier de la Motte, Madame Guyon. Anonyme.

Étrange petite urne funéraire contenant le crâne de Mme Guyon au cimetière de Suèvres (50 cm x 30 cm). Épitaphe gravée sur la plaque en cuivre : « *Qu'ici repose en sûreté, noble dame Jeanne-Marie Bouvier, jadis épouse du noble de La Motte, fameux chevalier Guyon, dévouée martyre de l'Amour divin, etc. etc.* ».



# SUÈVRES

*Des secrets sous terre*

**Le sous-sol de Suèvres réserve de très nombreuses surprises : voie antique, vestiges gallo-romains, mystérieux souterrains, nécropoles et trésors.**

Été 2005 : le clos Saint-Simon avec les traces des anciens thermes romains. Photo aérienne Delétang, Leymarios.

## Balnéo avant l'heure

Pays de sources et de rivières, rien de surprenant qu'il y ait eu des thermes romains à Suèvres (on pense amicalement à la jeune entreprise des Therméos). Les fouilles entreprises par l'abbé Morin et plusieurs notables du village en 1848 et 1851 dans l'actuel clos Saint-Simon, ont permis de mettre à jour d'importantes infrastructures avec des mosaïques, des plaques de marbre, des colonnes, des bassins, un conduit d'un mètre de diamètre, des tuyaux en terre cuite qui s'emboîtent, des objets domestiques divers. Faute de moyens pour continuer les recherches, ces vestiges ont été enfouis et constituent, aujourd'hui encore, un vrai mystère. Des photos aériennes réalisées lors d'une période sèche en 2005 confirment l'existence de thermes et d'hypocauste (système de chauffage enterré). Ces constructions, y compris le temple d'Apollon, ont vraisemblablement été détruites lors des invasions barbares au V<sup>e</sup> siècle.

## L'ancienne voie romaine



2018 : ancienne voie romaine entre Fleury et le bourg. Photo Claudine Jacqmin.

Les fouilles de 2008 et 2012 le long de l'actuelle RD 2152 entre Fleury et Suèvres, ont mis à jour les empièvements de la voie ancienne répertoriée par les archéologues voie galloise n° 9. Elle re-

liait Blois à Beaugency puis Orléans. Par où passait-elle exactement dans l'actuel bourg pour rejoindre Montcellereux ? Plusieurs indices permettent de formuler une hypothèse. Il faut imaginer Sodobria à l'époque de la guerre des Gaules et jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle : quelques masures le long de la voie (l'église Saint-Christophe n'existait pas), un marécage infranchissable où se perdait la Tronne, des crues régulières de la Loire qui envahissait les lieux sauf sur les hauteurs autour du temple d'Apollon où l'on trouvait les villas et les thermes gallo-romains. C'est là, sans doute, à l'emplacement de Saint-Lubin, que se trouvait le village initial. La voie romaine y passait après avoir franchi la Tronne à l'emplacement du Pont-aux-choux, remontait vers Saint-Simon, la rue des Châteliers, le chemin des Caves et les Ragannes, pour rejoindre ensuite Beaugency. Plus tard, cette voie prendra le nom de *chemin du Roi*. Pour en avoir la preuve, il faudrait simplement fouiller le chemin des Caves.

## Riches nécropoles



2007 : dans la nécropole des Châteliers, une urne contenant le squelette d'un enfant. Photo Agnès Couderc, archéologue.

Il y a quelques années, le clos des Châteliers, anciennes pépinières Terrier, a fait l'objet de fouilles importantes. Une incroyable nécropole y a été découverte avec de nombreuses tombes gallo-romaines. L'archéologue Daniel Pussot en 1993 a dressé l'inventaire d'un véritable trésor avec plus de 200 objets en

céramique, en verre et en bronze : monnaies, bracelets, perles, vases, aryballes, vaisselles... Le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye en conserve un certain nombre, mais beaucoup ont été vendus et dispersés. Il faut citer également la nécropole du marais de la Prasle, les découvertes au stade de la Cochardière, le puits de Saint-Lubin et les trouvailles faites à Malvaux.

## Mystérieux souterrains

- Comment ne pas évoquer les nombreux souterrains de Suèvres, une dizaine au total, les plus mystérieux étant le souterrain annulaire du n° 10 bis de la rue des Châteliers et celui en croix de la ferme de La Bouzie.
- Le quartier Saint-Martin, construit à l'abri des anciennes fortifications du Moyen-Âge, renforcées lors des guerres de religion, cache un ancien réseau de souterrains et une salle des gardes qui permettaient aux défenseurs de se déplacer d'une tourelle à l'autre sans être vus. Mais le niveau de la petite rivière de Gastines qui alimente le fossé de défense est plus haut que les souterrains. Cela paraît inconcevable, sauf si le fossé a été construit après où s'il a été rehaussé... Encore un mystère à élucider ! ■



Daniel Richard dans les souterrains du quartier Saint-Martin : bouchés aujourd'hui, ils communiquaient autrefois.

# SUÈVRES

« Une cloche sonne, sonne... »

Les Trois cloches », Jean Villard 1939, interprétée par Édith Piaf et les Compagnons de la Chanson.

*Registre d'état civil arrêté au 30 novembre 2019.*



*La petite Bertille Nivet, née le 17 janvier, son frère Marceau et ses parents, Charlotte et Willy Nivet.*

Ils sont  
nés



**Eline Roussel**, 8 décembre 2018  
**Juliette Plétenka**, 25 décembre 2018  
**Hugo Harré**, 10 janvier 2019  
**Bertille Nivet**, 17 janvier 2019  
**Ulysse Chikh-Adrien**, 20 mars 2019  
**Kamyla Rassoulou**, 12 avril 2019  
**Jonas Fort**, 16 avril 2019  
**Camille Baussard**, 16 avril 2019  
**Lilja Corbeau**, 30 avril 2019  
**Sephora Joubert**, 7 mai 2019  
**Céleste Varin**, 17 juillet 2019  
**Mattéo Poslednik**, 31 octobre 2019



Ils se  
sont mariés

**Brigitte Gohin et Bernard Roux**, 1er juin  
**Aurélie Destouches et Xavier Dupont**, 17 août  
**Sylvie Tournois et Hervé Coicaud**, 17 août  
**Gabrielle Danaud et Thomas Le Guay**, 30 août

*Mariage d'Aurélie Destouches et de Xavier Dupont le 17 août.*



Ils nous ont quittés

**Irène Poulain née Fresne**, 13 décembre 2018  
**Jeanine Lemaire née Delrue**, 23 janvier 2019  
**Michel Rabier**, 28 janvier 2019  
**Mauricette Chopin née Gasnier**, 13 février 2019  
**Maurice Leroux**, 18 mars 2019  
**Jeannine Guillemier née Glachet**, 14 avril 2019

**Colette Bordeaux née Caumont**, 9 mai 2019  
**Roger Breton**, 13 juin 2019  
**Jeannine Fournier née Borie**, 15 juin 2019  
**Marie-Gabrielle Noss**, 24 juin 2019  
**Philippe Boutet**, 12 septembre 2019



# SUÈVRES

## Au programme

### Février

**Dimanche 2**

Marché : crêpes

**Jedi 6**

Réunion d'information

La Compagnie Jean et Faustin recherche des figurants de tous âges pour un spectacle prévu en septembre intitulé « Mariages au village ».

Réunion à 19 h à la grange,  
13 rue des Juifs à Suèvres.

Merci de confirmer votre participation  
au 06.98.23.08.13

**Dimanche 9**

Gym : championnat dpt à Mer

**Jedi 13**

Conseil municipal

**Samedi 15**

Fin du recensement



Pluie de confettis pour Justine au carnaval des Parents d'élèves l'année dernière.

### Janvier

**Dimanche 5**

Marché avec tombola

**Vendredi 10**

Vœux du maire, 18 h 30 à la MDA

**Jedi 16**

Conseil municipal


Début du recensement

**Vendredi 17**

AG de l'Amicale des sapeurs-pompiers

**Vendredi 24**

Assemblée générale du  
Relais du Tourisme 20 h à la MDA,  
avec conférence de Claude Le Doussal



Le Père Noël était  
sur le marché le  
1<sup>er</sup> décembre  
2019

Cérémonie des vœux en janvier 2019

### Mars

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

Marché : les 10 ans du marché de Suèvres

**Jedi 5**

Conseil municipal

**Samedi 7**

Portes ouvertes des écoles

Carnaval Association des parents d'élèves

**Samedi 14**

AG Association Val de Loire-Pologne

**Dimanche 15**

1<sup>er</sup> tour élections municipales

**Jedi 19**

Cérémonie Fnaca, Cessez le feu en Algérie

**Dimanche 22**

2<sup>e</sup> tour (éventuel) des élections municipales



**Merci à tous de nous avoir suivis  
pendant ces six années.**